

Lockington, Elliott (SPAC/PSPC)

De : Kusnick, Chelsea (SPAC/PSPC)
Envoyé : Le 20 mai 2020, 15 h 23
À : Parmar, Dovejot (SPAC/PSPC)
Objet : Réf. : Demande de réponse : N95 et certification du NIOSH

Je vais vous téléphoner, Dove. La balle est dans le camp d'ISDE en ce qui concerne l'accès aux médicaments. Mais je peux vous donner le contexte.

Envoyé depuis mon iPhone

Le 20 mai 2020, à 15 h 20, Parmar, Dovejot (SPAC/PSPC) <dovejot.parmar@canada.ca> a écrit :

Hé, j'ai vu que vous faisiez partie de la chaîne de courriel. Des renseignements à ce sujet?

Dove Parmar

Special Assistant - Ontario | Adjoint spécial - Ontario
Office of the Honourable Anita Anand | Bureau de l'honorable Anita Anand
Public Services and Procurement Canada | Services publics et Approvisionnement Canada
dovejot.parmar@canada.ca

De : Tabbara, Marwan – Circonscription 1 [<mailto:Marwan.Tabbara.C1@parl.gc.ca>]
Envoyé : Le 20 mai 2020, 15 h 15
À : Parmar, Dovejot (SPAC/PSPC) <dovejot.parmar@canada.ca>
Objet : Demande de réponse : N95 et certification du NIOSH
Importance : Haute

Bonjour Dove,

Je vous écris aujourd'hui pour demander l'aide de Services publics et Approvisionnement concernant une entreprise de notre circonscription.

Il s'agit de Racer Machinery International.

L'entreprise a communiqué avec nous en mars avec une offre de réorganisation de ses installations, après avoir obtenu l'approbation de sa demande de LEIM à un stade précoce, mais il semble y avoir des difficultés et elle fait face à des obstacles malgré ses efforts.

Il semble que le principal obstacle auquel elle fait actuellement face est l'exigence de certification du NIOSH.

J'ai joint sa dernière correspondance ci-dessous.

Je vous serais très reconnaissant d'y jeter un coup d'œil et d'y répondre.

Merci d'avoir pris le temps de lire ce courriel, je suis certain que vous êtes très occupé en ce moment et nous apprécions vraiment le soutien de votre ministère.

Sincères salutations,

Danny Moufti
Gestionnaire, Bureau de Marwan Tabbara

Député de Kitchener-Sud – Hespeler

E-mail | Courriel : Marwan.Tabbara.C1@parl.gc.ca

De : Alex Vojinovich – Racer Machinery International Inc. <alex@racerinternational.com>

Envoyé : Le 12 mai 2020, 13 h 48

À : Tabbara, Marwan – Député; Tabbara, Marwan – Circonscription 1; Tabbara, Marwan – Adjoint 1

C. c. : O'Neill, Sean Matthew (IC); Kusnick, Chelsea (SPAC/PSPC); celine.caira@canada.ca; don@racerinternational.com

Objet : Plan concernant des masques N95 FAITS AU CANADA – mobiliser l'industrie pour lutter contre la COVID-19 – Racer Machinery International Inc.

Bonjour Marwan,

J'ai eu l'occasion de parler avec des personnes de Santé Canada, de Cambridge Materials, de l'Université McMaster et du CNRC. Je voudrais vous transmettre le résumé que j'ai de la discussion avec tout le monde et mieux comprendre l'Approvisionnement sur cette question.

Nous avons fait des propositions et mis en œuvre tous les plans possibles pour nous assurer de pouvoir fabriquer des masques et des matériaux ici au Canada. Compte tenu du nombre de masques en provenance de l'étranger qui sont continuellement refusés et de la pénurie actuelle, j'ai du mal à comprendre pourquoi nous n'avons pas obtenu le soutien du gouvernement pour produire ces fournitures sur place.

Alors que nous tentons, depuis le 24 mars 2020, de contribuer à la lutte contre cette pandémie et que RACER est un outil habilitant essentiel des capacités industrielles clés (CIC) du Canada qui souhaite aider à rapatrier au Canada certaines activités de fabrication essentielles, nous essayons tous de travailler ensemble pour surmonter les obstacles et les formalités administratives pour le plus grand bien des citoyens.

La demande actuelle de masques certifiés par le NIOSH limite beaucoup l'achat d'appareils fabriqués au Canada. Alors que les États-Unis commencent à relancer leur économie et que les entreprises reprennent leurs activités normales, l'organisme de certification américain (NIOSH) s'occupe de ses propres demandes et questions nationales.

J'ai également reçu la confirmation qu'aucune entité au Canada n'est autorisée à délivrer la certification du NIOSH, même avec la capacité d'effectuer les tests.

Cependant, Santé Canada est en pourparlers avec le NIOSH pour devenir cette entité. Il est également en mesure de fournir une certification nationale CANADIENNE égale ou supérieure à celle du NIOSH pour les masques pouvant être utilisés dans les milieux qui leur conviennent.

Même les N95 du NIOSH comportent différents grades (l'Europe les appelle FFP2 et la Chine les appelle KN95). Il existe un masque commercial N95 et un masque médical N95, il ne suffit donc pas de demander les masques NIOSH N95 pour s'assurer que le bon type est utilisé dans le bon milieu.

Grâce au soutien d'Approvisionnement et du premier ministre en faveur des produits fabriqués au Canada, nous sommes en mesure de fournir et fournirons à la province l'équipement nécessaire pour assurer la sécurité des Canadiens. Nous demandons une réduction des formalités administratives pour nous assurer de recourir à l'ingéniosité, la créativité et la puissance manufacturière du Canada pour garantir la sécurité de nos citoyens. Si la Chine peut construire en 12 jours une usine de masques qui produit 8 millions de masques par jour, j'espère que nous sommes capables d'en faire au moins presque autant pour notre pays avec l'argent de nos impôts.

Cordialement,

Alex

<image003.png>

1030, rue Fountain Nord, Cambridge (Ontario) Canada N3H 4R7

CANADA Tél. +1-519-623-6223 x201 | Télécopieur +1-519-623-1122 | États-Unis Tél. +1-716-462-6224 x201 | Télécopieur +1-716-462-6227

alex@racerinternational.com | www.racerinternational.com | **Sans frais Amérique du Nord 1-888-514-1661**

Ce courriel et tout fichier transmis avec celui-ci sont confidentiels et destinés uniquement à l'usage de la personne ou de l'entité à laquelle ils sont adressés. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, veuillez en informer le gestionnaire du système. Ce message contient des renseignements confidentiels et ne doit être utilisé que par la personne nommée. Si vous n'êtes pas le destinataire désigné, vous ne devez pas diffuser, distribuer ou copier ce courriel. Veuillez informer immédiatement l'expéditeur par courriel si vous avez reçu ce message par erreur et supprimez ce courriel de votre système. Si vous n'êtes pas le destinataire prévu, vous êtes informé que toute divulgation, copie, distribution ou toute autre mesure basée sur le contenu de ces renseignements est strictement interdite.